

**LES ASPECTS PRIX DE TRANSFERT DES
RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISES ET DES
INCORPORELS**

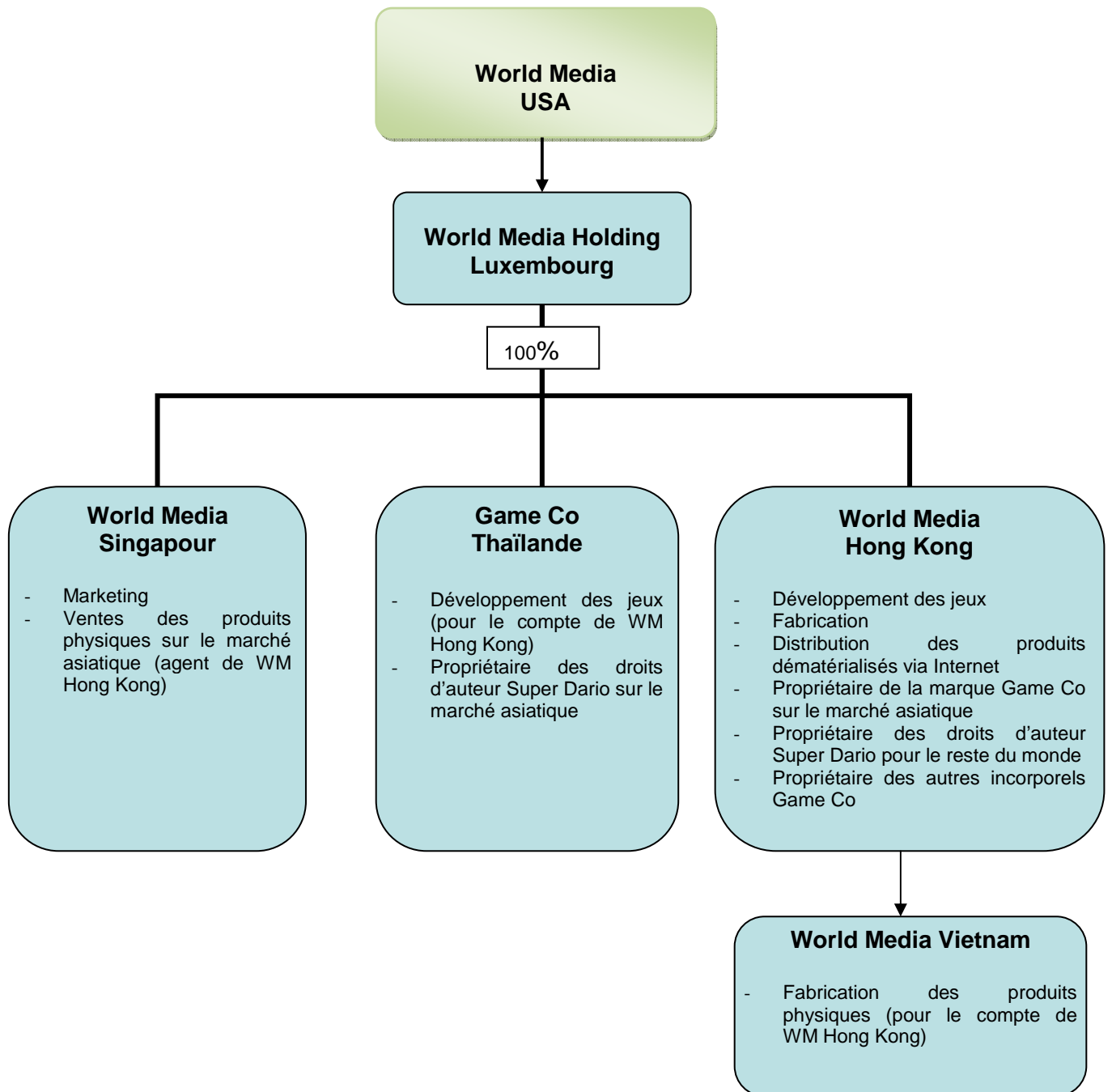
23 - 26 février 2015

Gabon

Proposition de corrigé pour le cas pratique n°6

**« Dario »
1^{ère} partie**

Question 1 : Faire un organigramme du groupe World Media après le rachat de Game Co.



Question 2 : Quelles sont les problématiques prix de transfert découlant de la restructuration qui mériteraient un examen approfondi ?

Les problématiques prix de transfert à examiner sont les suivantes :

- Rémunération de la société Game Co pour le développement des jeux pour le compte de World Media Hong Kong;
- Rémunération de la société World Media Vietnam pour la fabrication des produits physiques pour le compte de World Media Hong Kong ;
- Prix de transfert des produits vendus par World Media Hong Kong à World Media Singapour aux fins de commercialisation sur le marché asiatique ;
- Transfert des actifs incorporels Game Co à World Media Hong Kong.

Question 3 : Que pensez-vous du transfert en 2013 des marques déposées de Game Co au profit de World Media Hong Kong ?

Concernant le transfert de la marque Game Co au profit de World Media Hong Kong, il convient d'analyser la question tant du point de vue du cédant que du point de vue du cessionnaire.

- Du point de vue de Game Co : La marque Game Co a toujours une valeur. Aussi, on peut s'interroger sur le fait de savoir si le transfert à titre gratuit de la marque est conforme au principe de pleine concurrence.
- Du point de vue de World Media Hong Kong : On peut s'interroger sur le fait de savoir si la marque Game Co a encore une valeur compte tenu de son obsolescence et du fait qu'elle ne sera plus utilisée à l'avenir.

Question 4 : Considérez-vous qu'une redevance doit être payée à Game Co à partir de 2013 sur les ventes de produits "Super Dario" : a) sur le marché asiatique b) dans le reste du Monde ? Si oui, quelle société devrait payer cette redevance et sur quelle durée ?

a) Ventes des produits « Super Dario » sur le marché asiatique

Une redevance devrait être versée par World Media Hong Kong à Game Co Thaïlande pour les ventes de produits sur le marché asiatique.

b) Ventes des produits « Super Dario » dans le reste du monde (hors Asie)

Une redevance devrait être payée à World Media Hong Kong par les entités qui commercialisent les produits dans le reste du monde.

La période durant laquelle ces redevances devraient être versées dépendra du succès et des prévisions de ventes des produits, comme c'est le cas pour des entreprises indépendantes (cf. 2^{ème} partie).